

DOSSIER DE PRESSE



Initiative « Sauvons le Mormont »

Position sur l'initiative et le contre-projet

SOMMAIRE

- 1 Avant-propos**
- 2 Oui à l'économie circulaire, non à l'initiative « Sauvons le Mormont »**
- 3 Ciment et Mormont, plus de 70 ans d'histoire**
- 4 Une production vaudoise pour des matériaux locaux et durables**
- 5 Le ciment et le béton au service de la construction durable (interview avec Prof. Karen Scrivener, EPFL)**
- 6 Bilan carbone : l'usine d'Eclépens parmi les leaders en Europe**
- 7 Préserver les ressources et l'écosystème**
- 8 A propos d'Holcim Suisse**
- 9 Contact**

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Le 28 septembre 2025, les Vaudoises et les Vaudois seront invités aux urnes pour décider de l'avenir de la construction durable dans le canton.

D'un côté, l'initiative « Sauvons le Mormont » lancée en 2022 dans la foulée de la ZAD du Mormont et prévoyant de déclarer la colline site protégé, d'y interdire toute exploitation future du sol et de favoriser l'utilisation de matériaux de construction alternatifs au ciment. Une initiative rendue en grande partie obsolète par l'arrêt du Tribunal fédéral du 21 décembre 2022 validant l'extension de la carrière du Mormont, la considérant d'intérêt national et exigeant son comblement en vue de sa reconstitution paysagère.

De l'autre côté, un contre-projet raisonnable et constructif du Conseil d'Etat, accepté à une large majorité par le Grand Conseil, qui entend inscrire dans la Constitution le principe de l'économie circulaire, notamment dans le domaine de la construction. Le site du Mormont sera quant à lui protégé, via une modification de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager.

La position de Holcim sur cette votation qui impacte tant notre site d'Eclépens que le secteur de la construction vaudois et romand est claire : oui au contre-projet, non à l'initiative.



Luis Sanchez
Directeur Cimenterie d'Eclépens



François Girod
Directeur Économie circulaire



Photo : Luis Sanchez & François Girod

OUI À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, NON À L'INITIATIVE « SAUVONS LE MORMONT »

Dans le cadre de la votation du 28 septembre 2025 sur l'initiative « Sauvons le Mormont », Holcim soutient le contre-projet et rejette l'initiative. Le contre-projet du Conseil d'Etat créerait le cadre constitutionnel nécessaire au développement de l'économie circulaire dans la construction vaudoise.

Un cadre pour l'économie circulaire

Le contre-projet direct entend introduire un nouvel article (56a Cst-VD) pour ancrer le principe d'économie circulaire et l'usage de matériaux de construction respectueux de l'environnement dans la Constitution vaudoise. Cette proposition correspond avec la vision de Holcim à Eclépens : **grâce à l'économie circulaire, consommer le calcaire du Mormont de manière raisonnée, en faisant durer au maximum les réserves autorisées par le Tribunal fédéral (TF).**

« L'économie circulaire renferme un énorme potentiel pour répondre efficacement au défi climatique et à la pénurie de ressources. »

François Girod, Directeur Economie Circulaire de Holcim Suisse

Développer l'expérience de Zurich

Au regard de l'expérience d'autres cantons comme Zurich, ancrer la circularité des matériaux dans la Constitution vaudoise nous paraît judicieux. Pour permettre à l'économie circulaire dans la construction de se développer efficacement, un cadre législatif et réglementaire favorisant la réutilisation et le recyclage des matériaux de construction est nécessaire. C'est ce que permet le contre-projet qui crée les conditions-cadres favorables au déploiement de produits circulaires et respectueux de l'environnement pour toute l'économie, contrairement à l'initiative qui se limite exclusivement au calcaire, à l'argile et au sable.

Un matériau recyclable à l'infini

L'économie circulaire constitue un pilier de la stratégie de décarbonation et de préservation des ressources de Holcim. Recyclable à l'infini, le béton est le matériau adapté pour stimuler l'économie circulaire au niveau régional. C'est ainsi que 85 % du béton est actuellement recyclé en Suisse, plus que le PET. Holcim est déjà actif depuis longtemps dans ce secteur en réintroduisant des déchets dans le cycle des matériaux au moyen de solutions innovantes. Par exemple, nos installations de recyclage transforment les gravats de béton et les granulats non triés en produits économes en ressources. En parallèle, nous augmentons l'utilisation de matières premières de substitution dans notre production de ciment et économisons ainsi des ressources primaires et l'espace en décharge en Suisse.

Continuité de notre production

Contrairement à l'initiative, le contre-projet du Conseil d'Etat¹ permet en outre d'assurer la continuité de notre production de ciment locale, reconnue d'intérêt national par le Tribunal fédéral dans son arrêt du 21 décembre 2022, tout en permettant la reconstitution paysagère du Mormont. Il corrige les nombreuses imprécisions de l'initiative qui rendent sa mise en œuvre inapplicable et non-conforme à l'arrêt du Tribunal Fédéral. Alors que le périmètre du «site du Mormont» est insuffisamment défini dans l'initiative et pourrait faire l'objet de diverses interprétations, la nouvelle version de la Loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) assure l'extraction complète des ressources incluses dans les périmètres déjà autorisés par le TF.

¹ [Le Conseil d'Etat veut faire de l'économie circulaire un pilier du développement du canton | État de Vaud](#)

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHEZ HOLCIM

Nous sommes convaincus que la construction durable doit prendre en compte tout le cycle de vie d'un bâtiment : production des matériaux, planification, construction, utilisation, déconstruction et recyclage. Cela passe notamment par l'économie circulaire, la réduction des déchets, la minimisation de l'utilisation des matériaux, la réutilisation des matériaux et le prêt d'éléments de construction selon l'approche « réduire, réutiliser, recycler ».

2. Réduire

Holcim s'engage en faveur d'une utilisation plus ciblée et plus efficace du béton, là où il est structurellement pertinent et nécessaire, et a développé le matériau isolant minéral Airium qui peut être produit dans la quantité souhaitée directement sur chantier. Il n'y a donc aucun déchet, ce qui permet une construction efficace et précise. En outre, ce matériau est entièrement recyclable.

Exemple : pour la construction de la nouvelle Ecole de soins et santé communautaire (ESSC) à Pompaples, Holcim livre actuellement 2'000m³ d'Airium fabriqué avec du ciment d'Eclépens.



Photo : Assainissement d'un viaduc sur l'autoroute A9 avec Ductal

2. Réutiliser

Grâce au béton fibré à ultra-hautes performances (BFUP) Ductal, la durée de vie des constructions est prolongée. Ce matériau permet de rénover en profondeur en remplaçant peu de matériaux, au lieu de remplacer tout le bâtiment par une construction neuve. Le cycle de vie des matériaux est ainsi rallongé.

Exemple : dans le cadre de l'assainissement du tronçon Vennes – Chexbres de l'autoroute A9, le viaduc TP2 est actuellement rénové grâce à notre béton fibré à ultra-hautes performances (BFUP) Ductal.

3. Recycler

Le recyclage est un pilier essentiel de notre stratégie de durabilité. Nous sommes déjà actifs depuis longtemps dans ce secteur en réintroduisant des déchets dans le cycle des matériaux au moyen de solutions innovantes et en réutilisant à l'infini le béton.

Exemple : avec 200'000 tonnes de déchets valorisés par an (100'000 tonnes de déchets minéraux + 100'000 tonnes de déchets combustibles), la cimenterie d'Eclépens est le plus grand site de traitement de déchets du canton de Vaud et un des plus grands de Suisse.

Le Mormont en dates

- 73 ans d'exploitation
- 41,2 % du ciment approvisionné dans le canton de Vaud (chiffres 2024)
- 50 % du transport effectué par train



Photo : Halle de recyclage de la cimenterie d'Eclépens

CIMENT ET MORMONT : PLUS DE 70 ANS D'HISTOIRE

Ancrée dans le paysage vaudois depuis plus de sept décennies, l'exploitation du Mormont joue un rôle essentiel dans la production de ciment en Suisse. Ses 115 collaboratrices et collaborateurs contribuent à la production annuelle de plus d'un demi-million de tonnes de ciment.

Près de 50% de ce ciment approvisionne directement le canton de Vaud, contribuant à la construction locale et à une économie de proximité. Reconnu en 2022 par le Tribunal fédéral comme une activité d'intérêt national, ce site bénéficie d'un emplacement stratégique, permettant un acheminement à 50 % par voie ferroviaire². La production indigène de ciment à Eclépens évite ainsi à elle seule 60'000 passages de camions par année³.

Depuis plusieurs décennies, Holcim met en œuvre des actions concrètes pour réduire ses émissions de CO₂. À Eclépens, cela se traduit par une production d'électricité solaire, la valorisation de chaleur résiduelle, la valorisation de 200'000 tonnes de déchets par an, et l'innovation avec le ciment Susteno issu de matériaux de déconstruction. Depuis 2025, la cimenterie n'utilise quasiment plus de pétrole.

Le Mormont en dates

- 1948-1953** Des investigations et analyses des calcaires et argiles sont menées dans la région d'Eclépens. En 1951, le premier coup de mine est tiré pour aménager la plate-forme de base de la future usine, mise en service en 1953 avec l'allumage du premier four.
- 1958-1974** Un deuxième four est allumé, augmentant la production annuelle. En 1974, un troisième four est mis en service, remplaçant les deux premiers.
- 1983-1985** Le grand concasseur entre en service. Parallèlement, un système d'alimentation du four en pneus est créé comme alternative aux combustibles fossiles.
- 1992-1995** Eclépens devient le siège de la nouvelle HCB Ciments et Bétons Holderbank (futur Holcim). En 1995, le réseau de chauffage à distance CADCIME est inauguré.
- 1997** Un filtre à manches est installé pour réduire les émissions.
- 2000-2001** Le Plan d'affectation cantonal (PAC) du Mormont est adopté et le permis d'extension de la carrière est délivré. HCB devient Holcim (Suisse) SA.
- 2002** En pleine crise de la vache folle, des farines animales sont reçues comme combustibles alternatifs. Une installation est également mise en service pour réduire les émissions de NO_x.
- 2012-2022** Lancement de la procédure d'extension Birette, suivie en 2022 par sa validation avec des réserves estimées jusqu'en 2060 au moins et sa reconnaissance d'intérêt national par le Tribunal fédéral.
- 2023** L'usine d'Eclépens célèbre son 70ème anniversaire.
- 2025** L'usine produit son premier ciment sans pétrole.



Photo : Cimenterie d'Eclépens (1953)

² Feu vert du Tribunal fédéral à l'extension de la carrière du Mormont

³ Motion & Initiative Mormont

UNE PRODUCTION VAUDOISE POUR DES MATÉRIAUX LOCAUX ET DURABLES

Notre site d'Eclépens est au cœur de la région qu'il approvisionne. Sans l'usine d'Eclépens, les matériaux devraient être principalement acheminés depuis l'étranger. Grâce à son raccordement au chemin de fer et sa position géographique centrale en Suisse romande, plus de la moitié des expéditions de ciment de la cimenterie d'Eclépens s'effectuent par le rail. Sa production est enfin destinée essentiellement au marché régional, ce qui limite les distances de transport.

Grâce aux matériaux de construction de la cimenterie d'Eclépens, d'importants projets d'infrastructure comme le métro M2 de Lausanne, la STEP de Vidy, le Vortex ou actuellement l'Hôpital des enfants du CHUV et le programme CFF Léman 2030 voient le jour.

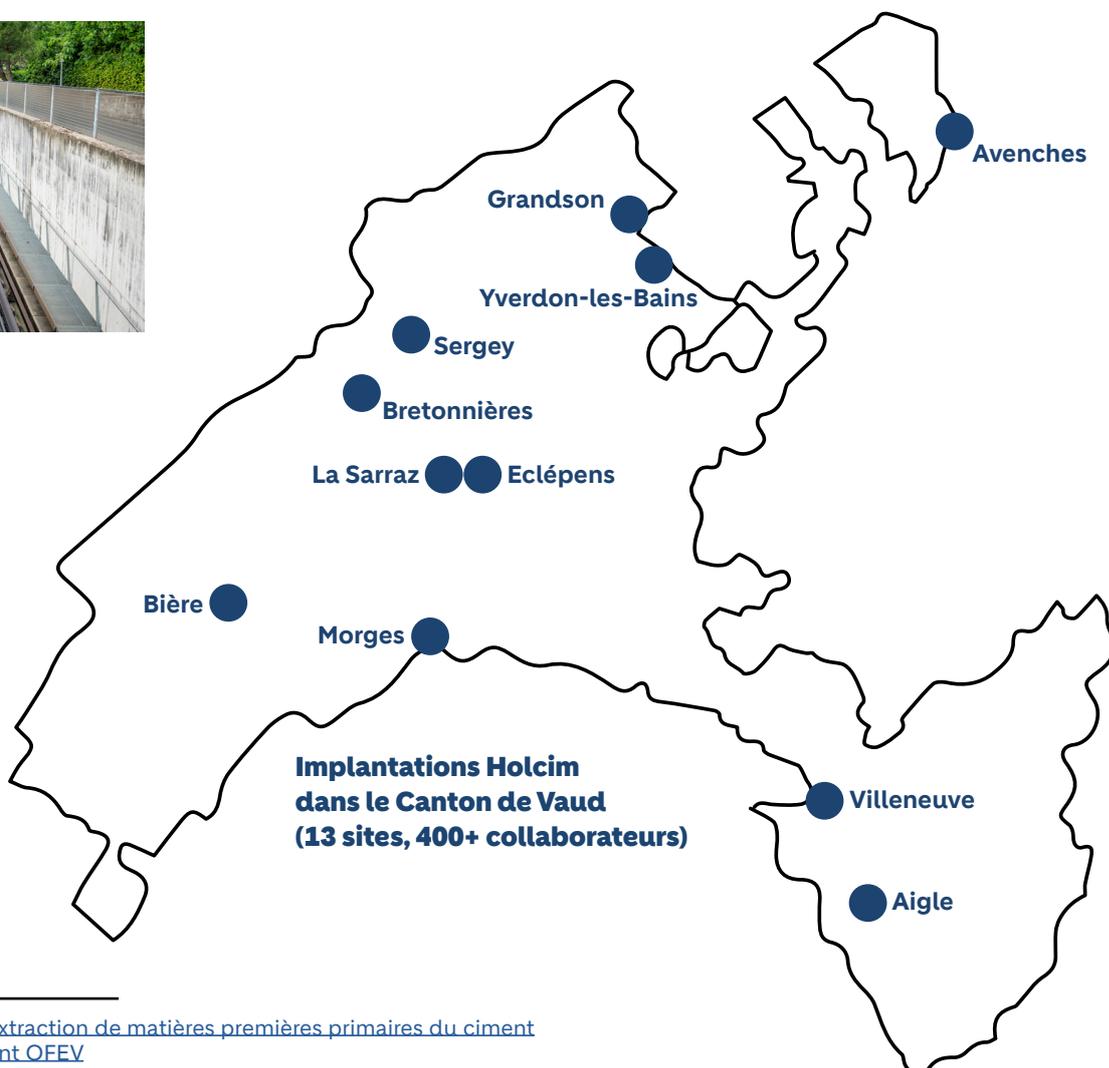
« Tant au niveau écologique qu'économique, cela fait du sens de produire les matériaux de construction là où les matières premières minérales sont disponibles. »

Stéphane Pilloud, Directeur Bétons de Holcim Suisse

L'approvisionnement en ciment est d'intérêt national. Or selon un rapport récent de la Confédération⁴, l'approvisionnement de la Suisse en matières premières indigènes nécessaires à la fabrication du ciment est menacé à court terme. Ce n'est qu'avec des matériaux disponibles localement en quantité suffisante, combiné à des projets d'économie circulaire, que le bilan environnemental de la construction suisse pourra s'améliorer.



Photo : Métro M2 de Lausanne



⁴ [Guide de planification pour l'extraction de matières premières primaires du ciment](#)
[Office fédéral de l'environnement OFEV](#)

BÉTON ET DURABILITÉ

Interview avec Karen Scrivener, professeure et responsable du Laboratoire des matériaux de construction au Département des matériaux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Le béton est très critiqué d'un point de vue environnemental, notamment en raison de son empreinte carbone. Quel est votre avis à ce sujet ?

Ce que beaucoup ignorent, c'est que les matériaux à base de ciment, comme le béton, représentent environ 75 % de tous les matériaux utilisés dans le monde. Qu'ils soient responsables d'environ 8 % des émissions de CO₂ globales n'est donc pas si étonnant. Cela peut sembler élevé, mais compte tenu de leur omniprésence, ce chiffre est relativement bas. Par ailleurs, substituer le béton par des matériaux comme l'acier ou d'autres métaux reviendrait souvent à aggraver l'empreinte environnementale, car leur impact carbone est plus élevé.

Quelles sont les caractéristiques qui distinguent le béton des autres matériaux de construction ?

Le béton est disponible partout, peu coûteux, et facile à produire localement avec un simple ajout d'eau. On peut en moduler la forme et la résistance selon les besoins, ce qui permet de l'utiliser pour une grande variété d'ouvrages – des bâtiments aux tunnels, en passant par les barrages, qui exigent une forte étanchéité. Son empreinte environnementale par tonne est très faible. C'est justement sa faible consommation d'énergie qui en fait un matériau bon marché. En fait, son empreinte environnementale globale s'explique avant tout par l'ampleur de son utilisation à l'échelle mondiale, pas par son empreinte par tonne. Mais cette très grande utilisation est aussi une belle opportunité : en réduisant l'empreinte environnementale du béton, on peut générer un impact positif très important à l'échelle mondiale.



Photo : Prof. Karen Scrivener (©EPFL)

Et les matériaux alternatifs comme le bois, ont-ils une place dans une approche plus durable ?

Aucun matériau ne peut, en l'état, remplacer le béton à grande échelle. Le bois, par exemple, n'est pas une alternative viable : remplacer seulement 25 % du béton mondial nécessiterait de planter une forêt équivalente à 1,5 fois la surface de l'Inde – un scénario irréaliste. Les forêts sont déjà surexploitées, au point que certaines en Europe émettent désormais plus de CO₂ qu'elles n'en absorbent. Dans les pays du Sud, où se concentrera 80 % de la construction à venir, recourir massivement au bois serait désastreux pour l'environnement et la biodiversité. Mieux vaut planter des arbres... et les laisser pousser en paix.

Et les autres matériaux ?

Aucun autre matériau ne peut être produit en quantités suffisantes pour remplacer le béton. Le deuxième matériau le plus utilisé est l'acier. Bien que les ressources en fer soient abondantes, sa production génère environ deux fois plus de CO₂ par tonne que celle du ciment, et jusqu'à dix fois plus par tonne comparé au béton.

Comment favoriser une construction plus respectueuse de l'environnement ?

Dire que le béton est un bon matériau ne signifie pas qu'on ne peut pas améliorer son impact. Des réductions d'empreinte environnementale significatives sont possibles à trois niveaux : d'abord en optimisant la conception des bâtiments pour réduire la quantité de béton utilisé, ensuite en ajustant les doses de ciment par m³ de béton et enfin en remplaçant une partie du clinker par des matériaux de substitution. Nous travaillons notamment sur le ciment LC3, à base d'argile calcinée, ou sur la valorisation de déchets. Quant à l'énergie nécessaire à la fabrication du clinker, elle est déjà bien optimisée en Suisse, avec des fours efficaces et l'usage de combustibles alternatifs.

Un dernier mot sur les leviers d'action concrets ?

Il n'existe pas de solution miracle, mais un ensemble d'actions possibles - et déjà partiellement disponibles, comme présentées plus haut. En les combinant, on peut agir dès aujourd'hui et réduire jusqu'à 70 % les émissions du secteur. Attendre une potentielle solution miracle qui arrivera dans 50 ans serait trop tard.

BILAN CARBONE : L'USINE D'ECLÉPENS PARMIS LES LEADERS EN EUROPE

Il est paradoxal que nos opposants reprochent d'un côté au ciment d'être un fort émetteur de CO₂ et militent de l'autre côté pour la fermeture de l'une des cimenteries d'Europe les plus exemplaires en la matière. L'usine d'Eclépens figure dans le peloton de tête des cimenteries européennes en termes de bilan carbone, soit environ 25% au-dessous de la moyenne et fait figure de laboratoire du Groupe Holcim pour le développement de technologies ensuite déployées à l'échelle mondiale.

« Nous sommes très conscients que la fabrication du ciment, nécessaire au béton, est gourmande en énergie. Nous assumons notre responsabilité en investissant en continu pour réduire notre empreinte carbone. » Luis Sanchez, Directeur Cimenterie Eclépens

Holcim a déjà réalisé en Suisse une économie nette de CO₂ de plus de 30 % par tonne de ciment par rapport à 1990, et elle est la première entreprise du secteur de la construction à s'engager, en accord avec le Plan climat vaudois, à tenir l'objectif climatique du 1,5 degré, validé par une initiative indépendante portée notamment par l'ONU et le WWF : la Science Based Targets (SBTi).

Les actions ayant mené à ces résultats :

- Le site d'Eclépens produit et consomme sa propre électricité solaire depuis 2020. Pas moins de 3 650 m² de panneaux photovoltaïques couvrent le bâtiment d'expédition et la nouvelle halle de l'entreprise.
- Le site exploite l'énergie thermique générée par le four à clinker dans la production du ciment pour produire de l'électricité. Ainsi, une turbine valorise plus de 90% de la chaleur résiduelle de l'usine en complémentarité avec le réseau de chauffage à distance Cadcime, qui approvisionne 2'000 ménages équivalents répartis sur 4 communes situées autour de l'usine (Eclépens, La Sarraz, Pompaples et Daillens).
- Avec près de 200'000 tonnes de déchets valorisés chaque année dans sa production de ciment, la cimenterie d'Eclépens est en effet l'un des plus grands sites de traitement de déchets de Suisse romande sans production de résidus.
- La production à Eclépens du ciment Susteno, le premier au monde à utiliser comme additif des granulats mixtes provenant de bâtiments démolis, reflète les efforts entrepris par Holcim pour promouvoir l'économie circulaire.

Les projets en cours :

- Des projets en cours permettront dans un avenir proche d'utiliser jusqu'à 95% de combustibles alternatifs, l'un des ratios les plus élevés au monde.

Notre objectif est clair : produire des matériaux de construction entièrement recyclables à l'horizon 2050.



Photo : L'usine d'Eclépens vue depuis la colline de Mormont

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET L'ÉCOSYSTÈME

Holcim s'engage pour la promotion de la biodiversité locale par des mesures ciblées. Nous avons ainsi déjà renaturé et replanté environ 400 hectares de surface sur l'ensemble de nos sites. En moyenne, 11 hectares supplémentaires viennent s'y ajouter chaque année, ce qui correspond à 15 terrains de football. De nombreuses anciennes zones d'extraction de Holcim possèdent d'ailleurs aujourd'hui le statut de réserve naturelle⁵.

Contrairement aux idées reçues, les carrières constituent des refuges idéaux pour des espèces animales et végétales rares et menacées. Car c'est précisément sur ce territoire façonné par les activités humaines et en mouvement perpétuel qu'elles trouvent un environnement nécessaire à leur survie et les conditions favorables pour se reproduire. En témoigne la présence du faucon pèlerin et du hibou grand-duc qui nichent régulièrement dans nos falaises, d'espèces d'amphibiens ou de reptiles parmi les plus menacées de notre pays, ainsi que d'une des plus grandes hardes de chamois de Suisse à cette altitude qui trouve refuge dans nos éboulis de carrière pour mettre bas.

« Nos carrières ne sont pas seulement des territoires d'extraction, ce sont aussi des milieux vivants, parfois refuges pour des espèces rares. Nous portons une attention particulière à la biodiversité et collaborons étroitement avec des experts, comme BirdLife, pour préserver et enrichir ces écosystèmes en mouvement » Luis Sanchez, Directeur Cimenterie Eclépens

L'ancienne carrière d'Eclépens, que nous entretenons avec le plus grand soin, constitue en outre un exemple de renaturation réussie et a été classée par la Confédération « prairie sèche d'importance nationale ». Elle abrite aujourd'hui près de 300 espèces de fleurs, parmi lesquelles de nombreuses espèces d'orchidées dont l'« orchis bouc » qui avait presque disparu du pied du Jura.



Photo : Chamois dans la carrière du Mormont



Photo : Installation photovoltaïque de la cimenterie d'Eclépens



Photo : Ancienne carrière d'Eclépens

⁵ Biodiversité

CONTACT

Contact médias:

Holcim (Suisse) SA

Les Marias 1
1312 Eclépens

Tél. 058 850 68 68

E-Mail: communications-ch@holcim.com

Photos:



A propos d'Holcim Suisse

Holcim (Suisse) SA est l'un des principaux fournisseurs suisses de solutions de construction innovantes et durables dans les domaines du bâtiment, du génie civil et des infrastructures. Sur ses 55 sites à travers la Suisse, notre entreprise produit du béton, des granulats et du ciment et recycle des matériaux de démolition en produits préservant les ressources. La durabilité figure au cœur de ses activités : en tant que précurseur dans le développement de solutions d'avenir, Holcim Suisse s'est fixée pour objectif de produire d'ici 2050 des matériaux de construction climatiquement neutres et entièrement recyclables. Pour atteindre cette vision, Holcim mise sur l'économie circulaire et réduit son empreinte carbone tout au long de la chaîne de création de valeur. Holcim Suisse est une filiale de la société Holcim Ltd, présente à l'échelle mondiale, et emploie environ 1'500 collaborateurs répartis dans trois cimenteries, 16 gravières, 36 centrales à béton et plusieurs plateformes de recyclage.